

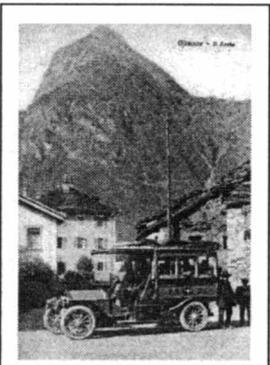


Cart'info

Bulletin
d'information de la
Société Romande
de Cartophilie

27^e année

Février 2006



Le mot du président

L'exercice annuel de 2005 se termine favorablement et le comité vous convoque à l'assemblée générale du 20 février 2006. Vous en trouverez l'ordre du jour en page 3 de ce journal.

Comme vous le constaterez au point 6 de cet ordre du jour, votre comité vous propose de créer un fonds de participation aux voyages et excursions de la SRC. Il nous paraît inutile d'accumuler des réserves trop importantes et nous semble judicieux de faire, peut-être chaque année, une petite excursion dans un pays voisin et de visiter une bourse aux cartes postales. Les membres de la société verseraient la différence entre le coût du voyage et notre participation. Qu'en pensez-vous ? L'assemblée générale est seule compétente pour prendre une décision à ce sujet.

Les participants à cette assemblée constateront aussi que, selon le vœux exprimé par de nombreux membres lors de la dernière assemblée générale et, par mesure de simplification, les comptes de la SRC ont été revus de fond en comble. Nous espérons que cela améliorera leur clarté, à la satisfaction de tous.

Au plaisir de vous revoir très bientôt et bonnes trouvailles.

Robert Dupertuis

Notre adresse:
**Société romande
de cartophilie**

Robert Dupertuis
11, av. Mon-Loisir
1006 LAUSANNE

☎ 021 617 33 76
robertdupertuis @ yahoo.fr

➔➔➔➔ CONVOCATION ←←←←

**L'assemblée générale annuelle de la Société romande
de cartophilie se tiendra le 20 février 2006, à 20 h.
Ordre du jour à la page 2 de ce Cart'info.**



SOCIETE ROMANDE DE CARTOPHILIE

Pour adresse:

Robert Dupertuis, 11, av. Mon-Loisir, 1006 Lausanne

Tél. 021 617 33 76 - E-Mail: robertdupertuis@yahoo.fr

Assemblée générale du 20 février 2006

Restaurant *Le Bacouni*

14, Avenue d'Ouchy, Lausanne,
à 20 heures

Ordre du jour

1. Bienvenue
2. Nomination de 2 scrutateurs
3. Lecture du PV de l'AG 2005 (sur demande)
4. Rapport du comité
5. Rapport du trésorier
6. Rapport des vérificateurs des comptes
7. Décharge au comité, au trésorier et aux vérificateurs des comptes
8. Création d'un fonds "Voyages et excursions" – Attribution
9. Radiation d'un membre n'ayant pas payé sa cotisation
10. Fixation de la cotisation et de la finance d'entrée pour 2006
11. Fixation de la cotisation et de la finance d'entrée pour 2007
12. Fixation des indemnités pour collaborations diverses
13. Budget 2006
14. Adoption d'un nouveau règlement des bourses (proposition du comité pages 3 & 4)
15. Election du président
16. Election des membres du comité
17. Election des vérificateurs des comptes
18. Election à la CEVAD
19. Divers et propositions individuelles; (celles-ci doivent parvenir au président, par écrit, 10 jours avant l'assemblée).

Votre présence est vivement souhaitée et nous fera plaisir



SOCIÉTÉ ROMANDE DE CARTOPHILIE

Règlement des bourses

- Article premier:** La Société Romande de Cartophilie – ci-après dénommée SRC – organise des bourses aux cartes postales réservées à ses membres. En règle générale, elles sont aussi ouvertes au public.
- Art. 2:** Les bourses se tiennent dans un local fermé.
- Art. 3:** L'organisation, la direction et la surveillance des bourses sont de la compétence du comité. Celui-ci peut déléguer cette compétence à une commission de 5 membres dont trois au moins font partie du comité.
- Art. 4:** Le comité, ou la commission, est représenté à chaque bourse par l'un de ses membres qui a les pleins pouvoirs pour en assumer, en toutes circonstances, l'ordre et le bon fonctionnement. Ils peuvent se faire assister par d'autres membres de la SRC.
- Art. 5:** Le comité de la SRC ou les membres de la commission des bourses ont pour mission:
- a) de prononcer l'exclusion du local de toute personne qui contreviendrait au présent règlement, qui ne se comporterait pas convenablement, ou à qui l'accès aux bourses est interdit;
 - b) d'exiger des vendeurs et des marchands que le prix des articles soit indiqué de façon claire et précise;
 - c) de faire retirer de la vente toute carte reconnue fautive ou qui a été réparée si cette réparation n'est pas mentionnée;
 - d) de veiller sur le matériel que la société met à disposition des visiteurs;
 - e) de faire un rapport immédiat au comité s'il relève quelque chose d'anormal ainsi que sur tout différend qui pourrait surgir au cours d'une séance.
- Art. 6:** Des marchands non membres de la société peuvent être invités à y proposer leur marchandise. Tout membre de la SRC peut vendre des cartes aux mêmes conditions.
- Art. 7:** Le comité fixe souverainement le prix des tables, leur disposition dans la salle et leur attribution aux marchands.
- Art. 8:** Les membres et les visiteurs ont l'interdiction de vendre des cartes "à la sauvette" dans l'enceinte de la bourse.



SOCIETE ROMANDE DE CARTOPHILIE

Règlement des bourses (fin)

- Art. 9:** Le comité de la SRC peut interdire l'entrée de la bourse à toute personne qu'il juge indésirable.
- Art. 10:** Toute personne qui détériore une carte ou cause des dégâts quelconques au matériel de la bourse est responsable du dommage qui en résulte. Par temps de pluie ou de neige, les visiteurs doivent laisser leur parapluie, manteau, chapeau ou tout objet mouillé au vestiaire.
- Art. 11:** Les membres qui collaborent activement à l'organisation des bourses peuvent recevoir une indemnité. Celle-ci, fixée par le comité, est comprise dans l'indemnité annuelle qui lui est allouée par l'assemblée générale de la société.
- Art. 12:** Les rentrées financières et les dépenses occasionnées par les bourses sont partie intégrante de la comptabilité générale de la SRC. Elles peuvent faire l'objet d'un compte séparé.
- Art. 13:** Tout cas non prévu par ce règlement est tranché par le comité.
- Art. 14:** Le présent règlement a été adopté par l'assemblée générale de la Société Romande de Cartophilie le 21 février 2006. Il abroge celui adopté par l'assemblée générale du 20 février 1995 et ses modifications subséquentes. Il entre immédiatement en vigueur.

Le président:

Robert Dupertuis

Le vice-président/secrétaire:

Francis Wicht

Point 14 de l'ordre du jour de l'assemblée générale du 20 février 2006

Ensuite des modifications successives du règlement des bourses depuis son élaboration en 1995, celui-ci est devenu pratiquement illisible. De plus, certains articles devenaient obsolètes. D'autre part, comme il ne reste plus d'exemplaires des statuts en stock, le comité vous propose de toiletter ce règlement des bourses avant de le réimprimer.

Le règlement qui vous est proposé ci-dessus, sera soumis à l'approbation des membres de la SRC lors de notre assemblée générale du 20 février. Il fait donc partie intégrante de la convocation à notre assemblée générale dont il constitue le point 14 de l'ordre du jour. En cas d'acceptation in extenso, ce règlement ne sera pas réimprimé. Les membres sont priés de le conserver.

Le comité

Ah, quel "bonheur" d'avoir un mari collectionneur (fin)

Cela va de Johnny Halliday, presque en culotte courte, à Sheila "en couettes", en passant par un Elvis Presley langoureux et une Brigitte Bardot, adolescente et bien peu habillée. Et puis tant d'autres illustres inconnues plus ou moins vêtues de costumes de bains colorés.



Non content de s'en tenir aux marchés locaux, aux puces et à l'Armée du Salut, voilà qu'il s'est mis dans le bonnet de poursuivre sa quête à l'extérieur de la Suisse. Ayant pêché quelques adresses par ci par là, le voilà qui reçoit des cartes de Suisse allemande, d'Espagne, d'Italie et de je ne sais d'où encore. Il reçoit maintes lettres à l'écriture féminine d'Alsace, d'Amsterdam, etc. Parmi les cartes qu'elles contiennent voici une Dany Robin jolie et ingénue, un Georges Brassens sympathique, une Shirley Temple frisottée et poseuse, sans oublier Joséphine Baker. Et toujours cette formule finale "bonnes amitiés cartophiles". Pas de quoi devenir une tigresse jalouse ! Ah, quel bonheur d'avoir un mari collectionneur, mais il me semble quand même qu'il devient par trop envahissant ...

Cartofolette

Prenez soin de vos cartes postales

Le papier et, par voie de conséquence les cartes postales, a plusieurs ennemis. Faites attention à **l'humidité**. Pourquoi ? Parce qu'un séjour dans un endroit humide (à la cave par exemple) risque fort de les ramollir et, comme les anciennes cartes sont composées de 3 cartons pour les rendre rigides, la colle qui unit ces couches peut se ramollir et, à long terme, les couches vont se décoller. Il est déconseillé d'entreposer les cartes dans l'armoire de la chambre à coucher car, la nuit, le corps humain dégage une humidité conséquente. Cela peut abîmer vos cartes qui peuvent moisir.

La lumière est aussi une ennemie des cartes. Qu'elle soit solaire ou artificielle, s'il y a beaucoup de lumière, celle-ci va "manger" leur couleur. C'est surtout valable pour les cartes modernes qui sont imprimées avec différentes encres dont la résistance à la couleur n'est pas identique. Ainsi, par exemple, le bleu est une couleur très peu résistante. Alors, le meilleur conseil à vous donner est d'entreposer vos cartes dans des albums, à l'abri de la lumière (du jour et de la nuit). Faites aussi attention à ne pas les exposer au rayonnement d'une lampe de bureau car **la chaleur** qu'elle dégage peut endommager vos cartes qui vont perdre leur humidité et qui vont se gondoler. En général, à l'abri, elles se remettent à plat. Mais ne renouvelez pas l'expérience trop souvent.

La poussière est aussi une ennemie des cartes car elle ternit les couleurs.

Nos cartes postales sont des objets délicats qui méritent tous nos soins. Alors, conservez votre collection à l'abri de l'humidité, de la chaleur, de la lumière et de la poussière, dans un local bien aéré et sec. Vous vous éviterez bien des problèmes.

Robert Dupertuis

Eugène Atget (1856-1927) photographe

Burt Hann

Dans cette rubrique de notre « Cart'info », nous avons abordé souvent de front des sujets touchant du doigt des cartes postales importantes ou moins importantes, mais sans jamais nous en écarter. A présent, nous allons faire un tour du côté des accoucheurs de la carte postale, ceux qui la créent de toute pièce, ceux qui conçoivent " le bébé " et lui donnent âme et vie, ceux qui imaginent son corps et son cœur avant de l'imprimer. Ceux enfin qui en font un média de grande communication. Il s'agit bien sûr des photographes, des photographes du début du XX siècle, mais de ceux qui lui ont consacré un bon morceau de vie, qui lui ont donné des ailes et des forces pour qu'elle vive longtemps et même longtemps après leur mort et de ce fait grâce à elle, leur mémoire ne se perd pas dans l'oubli inéluctable du temps.



E. Atget .

Jean-Eugène Atget, de son vrai nom, est né en 1856 à Bordeaux, fils d'une famille de la petite bourgeoisie Girondine. On ne connaît pas grand-chose sur ses parents .Très tôt, il devint orphelin et fut pris en charge par son oncle, chef de gare du même département .

Adolescent , fasciné par la mer, il va y chercher - mais pas pour longtemps -son gagne- pain ; d'abord comme garçon de cabine, puis devenu

adulte, comme matelot dans de nombreux paquebots de luxe. Là, il va aiguïser sa sensibilité au contact des gens et affiner son regard sur les objets et les choses. Cette expérience fut pour lui éprouvante et terne. Il lui faut viser d'autres caps.

Il se tourna alors vers le théâtre, dans l'espoir d'y faire carrière et croyant être doté de solides qualités, notamment une bonne diction et un corps souple et bien fait. Engagé à l'essai par un metteur en scène bienveillant, il fit quelques tournées en province et aux environs de Paris. Toutefois, il se vit confiné dans les « troisièmes rôles », un gentil cabotin, loin des rôles héroïques et shakespeariens auxquels il rêvait.

Ces rôles secondaires, semblables et répétitifs eurent raison de ses tâtonnements et de ses efforts. Il reconnût amèrement une fois de plus, que ce n'était pas là son vrai chemin de vie, le théâtre de province ne mène nullement à un rang social gratifiant et prospère.

Cependant, un grand bonheur inattendu lui vint juste de la porte d'à côté. En effet, ses qualités de jeune Don Juan, l'on propulsé dans le cœur d'une actrice de douze ans son aînée et qui vécut à ses côtés jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans !



Figure 2

Eugène Atget (1856-1927) photographe (suite)

Burt Hann

Elle partagea son existence sous le nom de « Mme Atget ».

A quarante ans, emportant quelques économies et sa maîtresse il s'installa dans Paris, avec la rage d'un Rastignac, « à nous deux, Paris » ! Là, il crut en ses dons d'artiste-peintre. Aussi s'y essaya-il avec toute sa bonne volonté mais hélas, sans lendemain. Sans structure basique ni connaissance académique, c'est réduire sa chance à son minimum. Samuel Beckett ridiculisait -il ainsi ceux qui pratiquaient " l'imminimisable minime minimum". Cependant, ces expériences spatio - temporelles et sa flamme d'expression artistique le rapprochèrent de la photographie. Dès lors et en homme mûr, il empoigna le métier et se donna le titre de « photographe d'art ». Il transforma son logement – chambre en atelier de photographe, le mettant en évidence sur une enseigne peinte manuellement « Documents pour Artistes » qu'il épingla à sa porte. Enfin, cette nouveauté artistico esthétique le conduisit sur le fil rouge de sa vie. Ainsi put-il exprimer au plan esthétique sa propre vision du monde. Ce qui le remit transitoirement d'aplomb et lui fit oublier sa misère d'antan.



Figure 3

Son ambition était de « créer une collection de tout ce qu'il y avait d'artistique et de pittoresque à Paris et dans ses environs ». Cette volonté a visiblement atteint son but lorsqu'on prend connaissance de son œuvre photo-graphique qui fut particulièrement embellie par son instinct poétique. Le livre « PARIS DU TEMPS PERDU » accompagné de textes de Marcel Proust, est un kaléidoscope d'un ensemble d'images remarquables dues à son brinquebalant trépied et ses plaques de verre enduites de gélatino-bromure. Atget utilisait des négatifs en 18 x 24 qui ne reproduisaient pas l'image entière.

Ce livre est bien curieux et mérite que l'on s'y arrête. En effet, l'ouvrage est conçu en Amérique par un professeur de Harvard. Les photos du livre viennent de la collection de Bérénice Abbot elle-même américaine et photographe. Il est édité en Suisse à Lausanne chez Edita et imprimé en Italie. Les textes prélevés de l'œuvre de Marcel Proust, greffés et cousus sur les images d'après un tri effectué par ce même professeur de Harvard. Vous avez compris, c'est un parfait « melting pot » littéraire. Une œuvre multinationale.

Les innombrables prises de vues de Paris, -Atget a laissé plus de dix mille négatifs -, ses rues étroites et sombres, ses devantures de cafés célèbres, ses parcs et promenades, ses marchands de brocantes, ses quais embrumés, ses marchandes de fleurs, ses églises de quartier, rien ou presque ne lui échappa et toutes ces « scènes parisiennes » séduisirent peu à peu mais sûrement des amateurs et des personnalités surtout dans le milieu de l'art. Nous autres cartophiles, n'avons-nous pas été une fois ou l'autre saisis d'émotion devant ces splendides cartes rares de « Paris vécu » ?

Les peintres Braque et Utrillo aimèrent son travail et vinrent lui acheter à titre d'aide-mémoire des photos desquelles ils recopiaient quelques scènes dans leurs tableaux. Dans sa boutique du rez-de-chaussée du 31, de la rue Campagne-Première, il reçut la visite de Marcel-Duchamp, de Picasso et de Man Ray, le grand photographe américain de Paris, tous trois acteurs historiques du mouvement surréaliste parisien. Durant les années qui suivirent la première guerre mondiale Bérénice Abbot, photographe et assistante de Man Ray lui achetait

Eugène Atget (1856-1927) photographe (fin)

Burt Hann

systématiquement toutes les pièces qui lui plaisaient. C'est ainsi qu'elle rassembla à elle seule une grande partie de l'œuvre du photographe de Paris, au grand dam des collectionneurs nationaux

Cette démarche éclairée d'un confrère notoire, encouragea Atget dans sa lente et ascendante montée à l'Olympe des photographes de son siècle.

En 1926, « la Révolution Surréaliste » organe littéraire du nouveau mouvement surréaliste dirigé par André Breton lui acheta quatre photos aussitôt reproduites immédiatement dans ses colonnes. Puis les grands musées s'y intéressèrent car ils pouvaient ainsi sauver des documents sur les nombreux édifices détruits au cours de la première guerre mondiale.



Figure 4

Le photographe, tomba sérieusement malade en 1927. Sa santé avait été lentement minée par un régime alimentaire pauvre, limité à du pain, du lait et du sucre. Cependant, il était conscient de sa dernière heure, et à un moment de sa plus grande solitude, il fit transmettre à son ami intime Calmettes, acteur et directeur de films, le message suivant : « Je suis à mon dernier souffle, venez



Figure 5

vite ! ». Son ami accourut, mais trop tard, Atget avait rendu son ultime souffle dans la souffrance et l'indigence. Sa compagne, Mme Atget, s'était éteinte deux ans avant lui.

Dans une lettre à la plus grande admiratrice de l'œuvre d'Atget, Bérénice Abbot, Calmettes écrivit une épitaphe digne de l'infortuné photographe: "Puissent tous ceux qui s'intéressent à ce qu'il aimait tant, c'est-à-dire Paris et ses trésors d'art, et tous ceux qui regardent les belles photos que fit Atget, prononcer son nom qui fut celui d'un grand courageux artiste et d'un admirable imagier".

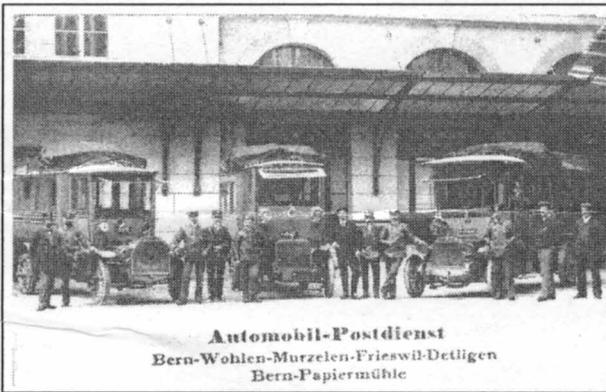
Atget fut un pur photographe, laissant souvent parler son instinct poétique plus que ce qu'il pouvait tirer des objectifs anastigmatiques qu'il utilisait. Tel un vrai amoureux, il se rendait tôt le matin sur les lieux choisis. Exemple de cette quête amoureuse, cette belle photo parisienne de la « Brasserie du Dôme » (fig. 4) baignant dans la douce brume feutrée de la lumière matinale et suivie du doux commentaire suivant de Marcel Proust « L'or matinal d'un trottoir parisien .»

Burt Hann

Le service des cars postaux a 100 ans

Robert Dupertuis

Do dièse – mi – la (ou encore ta - tin – ton), c'est comme vous voulez... On peut presque prétendre que cette mélodie fait partie de notre patrimoine national, tant nous sommes habitués à entendre les trois notes de l'ouverture du *Guillaume Tell* de Rossini. Mais les notes du klaxon trois tons, que les conducteurs des automobiles postales font retentir dans les virages de nos routes alpestres, n'est pas né en même temps que les automobiles postales. Cette mélodie est en pratique depuis 1923, alors que les autocars postaux avaient presque atteint l'âge de raison puisque c'est en 1906 que ce service voit le jour.



Les toutes premières automobiles postales de la ligne Berne-Wohlen-Detlingen.

Le premier autocar postal sillonne la campagne bernoise en effectuant le trajet Berne-Wohlen-Detlingen. Il remplace la vieille diligence que chacun connaît, son postillon juché sur la banquette avant, le cor à la main.



Le car postal de la ligne Yverdon – Moudon.

Cet autocar n'a bien sûr rien à voir avec les splendides machines d'aujourd'hui. Avec ses gros yeux ronds, on le croirait tout juste sorti d'un dessin animé. Mais c'est un progrès très considérable dans l'histoire des transports de notre pays.



Le car postal arrêté devant la poste d'Echichens

A cause de la crainte d'accidents, c'est en 1921 que les postes ouvrent les premières lignes de montagne (Grimsel et Furka), mais seulement en été. Il faudra attendre 1928 pour voir un autocar franchir le col de la Maloja en hiver. Aujourd'hui, qu'il neige ou qu'il vente, les autocars postaux transportent, bon mal an, 100 millions de voyageurs sur un réseau de plus de 10'000 kilomètres,



Premier juin 1917 à Bleienbach: ouverture de la ligne Herzogenbuchsee – Langenthal (BE)

Voilà, chers amis cartophiles, quelques points de repère pour fêter ce centenaire.

Une "Der" qui doit aussi vous intéresser ...

Le comité est heureux de vous communiquer que 6 membres ont rejoint nos rangs en 1981 et sont toujours membres de la SRC dont ils deviennent "membres honoraires". Il s'agit de Mme et MM. Joëlle de SYON, Jean-Pierre DEVAUD, Gaston NEUFFER, Roméo PEZZANI et Hans SARBACH. Il y a bien sûr encore André DUBOIS mais, comme il est déjà membre d'honneur, il ne recevra pas de nouveau diplôme ! Nous souhaitons de tout cœur que ces membres prennent toujours du plaisir à collectionner et fassent longtemps encore partie de notre société.

Vous collectionnez les cartes et c'est bien. Mais vous avez peut-être des connaissances qui les collectionnent aussi et ne connaissent pas notre société. Leur avez-vous parlé de la SRC ? Peut-être serait-il judicieux de le faire car, plus nous serons nombreux, plus nous serons forts. Le développement de la Société romande de cartophilie est dans notre intérêt à tous. En être membre vous permet de parfaire vos connaissances cartophiles et, par conséquent, d'améliorer la qualité de votre collection. Souvenez-vous que, plus il y aura de collectionneurs avertis, plus notre plaisir grandira. En plus de cela, la valeur de votre collection ne subsistera que si un repreneur se présente lorsque vous désirerez la vendre ou si vos héritiers veulent s'en séparer, comme c'est souvent le cas après la mort d'un collectionneur. Être membre de la SRC, c'est bénéficier de nombreux services. Il vaut la peine de la faire connaître autour de vous. Joint en annexe, vous trouverez un prospectus d'adhésion à remettre à quelqu'un de votre entourage. Nous comptons sur votre aide.

Le comité a décidé de remettre à jour la liste des thèmes recherchés par ses membres. Vous l'avez reçue avec Cart'info de décembre. Plus de 40 membres s'intéressent déjà à ce service qui est un atout supplémentaire. Rappelons que seuls les membres qui renvoient le bulletin signé, avant le 10 mars, peuvent participer à ce service. La nouvelle liste leur parviendra avec le Cart'info d'avril.

En fouinant chez les marchands, vous trouverez peut-être **la** carte qui vous manque

Founex: (Salle communale) brocante	2 au 5 février
Crissier: (Léman Centre) brocante	3 et 4 février
Martigny: (CERM) brocante	17 au 19 février
Lausanne: (Tente de Bellerive) brocante	23 au 26 mars
Liestal: (Halle des sports) cartes et philatélie	26 mars
Payerne: (Halle des fêtes) brocante	14 au 16 avril
Lausanne: (Aula des Cèdres) 45 ^e bourse aux cartes	30 avril

Pour être membre de la SRC, il faut bien entendu payer sa cotisation. Encarté dans ce numéro, vous trouverez le bulletin pour régler la cotisation de 2006. Son montant est de Fr. 40.- pour les membres ordinaires et de Fr. 35.- pour les membres honoraires.



**Cette année, nous nous rencontrerons encore les lundis
20 mars, 10 avril, 15 mai, 19 juin, 11 septembre, 16 octobre, etc., à 20 h.,
au restaurant**

Le Bacouni, 14, av. d'Ouchy à Lausanne